

ASSEMBLÉE NATIONALE

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 708

présenté par

Mme Pasquini, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Ben Cheikh,
M. Fournier, M. Iordanoff, Mme Garin, M. Julien-Lafferrière, Mme Laernoës, M. Lucas,
M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi,
M. Taché, M. Thierry et Mme Taillé-Polian

ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.